



## **Poujoulat s'équipe en photovoltaïque pour une autoconsommation**

lundi 25 avril 2022, par [lpe](#)

Le Groupe Poujoulat a engagé une démarche active de préservation de l'environnement dans le cadre de la responsabilité environnementale de l'entreprise, l'un des enjeux identifiés concerne la réduction de son empreinte carbone, via la maîtrise de ses consommations énergétiques et le recours aux énergies décarbonées.

Après s'être équipé d'une chaufferie biomasse en 2012 permettant de couvrir plus de 80 % de ses besoins de chauffage, Poujoulat poursuit sa quête d'indépendance énergétique avec l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur son site de Niort.

### **PRÈS DE 10 % DES BESOINS EN ÉLECTRICITÉ COUVERTS**

Le Groupe Poujoulat, déjà alimenté par une électricité bas-carbone, a revu son contrat d'approvisionnement pour que la fourniture d'électricité soit majoritairement renouvelable. Par ailleurs, depuis le 9 mars 2022 avec la mise en service de la nouvelle centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation, Poujoulat ajoute un approvisionnement renouvelable complémentaire pour couvrir ses besoins.

Devant l'Atrium de Poujoulat, se dressent désormais 744 panneaux d'une surface totale de 1240 m<sup>2</sup>. Avec une puissance de 245 kWc, le taux d'autoconsommation est de 91 %. Injectée dans le réseau commun à l'ensemble du site, l'électricité ainsi produite permettra de couvrir près de 10 % des besoins des bureaux et de l'usine.

*« Être leader européen des conduits de cheminée nous donne une grande responsabilité et un devoir d'exemplarité vis-à-vis de nos collaborateurs, nos partenaires, nos clients, mais aussi la société et la planète. C'est pourquoi l'entreprise se mobilise autour d'un engagement sur le long terme, intitulé Relations Positives, pour une meilleure performance énergétique et environnementale, dont la réduction de notre empreinte carbone fait partie intégrante »*, souligne Frédéric Coirier, PDG du Groupe Poujoulat.

La mise en oeuvre de la centrale a été réalisée par l'entreprise rennaise Armorgreen, acteur des énergies renouvelables, filiale du groupe Legendre, entre novembre 2021 et mars 2022.

D'un montant de 236120 €, le retour sur investissement de l'installation attendu est de 10 ans.

Cette centrale photovoltaïque, accompagnée d'autres projets de maîtrise des consommations énergétiques du site à venir (détection de présence et pilotage intelligent de l'éclairage, mise en place de compteurs divisionnaires et vérification des fuites d'air comprimé, récupération de chaleur sur les rejets d'étuve et les variateurs de vitesse sur les ventilateurs extracteurs et régulation sur pression des filtres sur la ligne de peinture 1.), a fait l'objet d'un soutien significatif de la Région Nouvelle-Aquitaine. L'entreprise a ainsi

bénéficié d'une subvention de 150000 € pour l'ensemble de ces investissements d'un montant total de 805940 €.

Chiffres clés de la centrale photovoltaïque :

- Puissance 245 kWc
- Investissement estimé 236 120 € // 0,963 €/Wc
- Surface panneaux 1 240 m<sup>2</sup> // 744 panneaux
- Taux autoconsommation (TAC %) 91%
- Energie valorisée 292 MWh/an
- Indice Performance : 82,43 %
- Retour sur investissement (ROI) 10 ans
- CO2 18 tonnes/an